

Les associations d'élevage contribuent à l'amélioration, au développement et à la promotion des races. Elles tiennent un registre d'élevage (Studbook) qui sert principalement au maintien du patrimoine génétique de la race.

Organismes et associations agréés en Région de Bruxelles-Capitale

N° UELN	Date de l'agrément	Nom	Coordonnées	Races
056003	16/09/1998	"Fédération Belge des Courses hippiques" asbl	Chaussée de la Hulpe, 53 1180 Bruxelles +32 (0)65/22.02.20 +32 (0)65/22.02.28 mv@trotting.be www.trottingint.be	Trotteur belge Pur sang anglais
056006	13/12/1992	Société Royale "Le Cheval de Trait Belge"	Avenue du Suffrage Universel, 49 1030 Bruxelles +32 (0)2/215.93.48 +32 (0)2/215.93.48 secretariat@chevaldetrait.be www.chevaldetrait.be	Cheval de trait belge
	31/05/2013	Studbook "Le Cheval de Dressage" asbl	Drève Sainte-Anne, 688 1020 Bruxelles +32 (0)476/51.75.97 dresseurpaard@hotmail.be	Cheval de dressage

Règlementation

- [Règlement européen relatif à l'élevage d'animaux 2016/1012](#)
- [10 décembre 1992 - Arrêté royal relatif à l'amélioration des équidés](#)
- [16 mai 2013 - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'agrément des associations concernant l'élevage des équidés](#)
- [23 décembre 1992 - Arrêté ministériel relatif à l'amélioration des équidés.](#)